

Image not found or type unknown



Achats d'une voiture,un seul nom sur les papiers

Par **yuna**, le **26/02/2008** à **18:23**

voila je viens de me marier,et mon mari a une fille d'un premier mariage.nous venons d'acheter une voiture,mais le pret a ete fait au nom de mon mari seulement,malgré que j'ai payé la moitié.en cas de décès comment cela va se passer.la fille de mon mari a-t-elle des droits sur la voiture et si oui sur la totalité ou sur la moitié seulement sachant que mon nom n'apparaît sur aucun papier?